



entrée libre

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
SECTEUR D'ALTKIRCH

ALTKIRCH, ASPACH, CARSPACH, HEIMERSDORF, HIRSINGUE, HIRTZBACH

**RÉUNION
PUBLIQUE**

**LUNDI 21
JANVIER
2019**

à 20H
à la Dorfhüs
à HIRSINGUE
(rue de l'Eglise)

**Présentation
du règlement**
Venez nombreux !



Communauté de Communes
Sundgau

Plus d'infos
**COMMUNAUTÉ de
COMMUNES SUNDGAU**

Quartier Plessier
68130 ALTKIRCH

Du lundi au jeudi : 8h à 12h - 13h30 à 17h30
Le vendredi : 8h à 12h - 14h à 17h

03.89.08.36.20
urbanisme@cc-sundgau.fr

www.cc-sundgau.fr

ELABORATION DU PLUI d'ALTKIRCH

En décembre 2014, la Communauté de Communes d'Altkirch a prescrit l'élaboration de son plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal. Ce projet couvre les communes d'Altkirch, d'Aspach, de Carspach, d'Heimersdorf, d'Hirsingue et d'Hirtzbach. La Communauté de Communes Sundgau, issue de la fusion de cinq anciennes communautés de communes au 1er janvier 2017 dont celle d'Altkirch, poursuit cette élaboration.

Ses objectifs sont les suivants :

- poursuivre le développement démographique dans une production économe et harmonieuse de secteurs résidentiels ;
- reconsidérer le réel potentiel des zones d'aménagement d'ensemble à vocation résidentielle ;
- anticiper les besoins d'espaces aménageables qui naîtront des nouvelles charges de centralité des communes d'Altkirch et de Hirsingue ;
- prendre en compte les nouvelles contraintes d'aménagement dans la production urbaine ;
- assurer un développement qui préserve l'attractivité des paysages à forte identité du secteur ;
- réserver des espaces à la lutte contre les risques naturels identifiés.

Une première réunion publique s'est tenue en octobre 2018 afin de présenter le diagnostic du secteur et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

La réunion du **lundi 21 janvier 2019** (20h à la Dorfhüs de Hirsingue, rue de l'Eglise) permettra quant à elle de présenter les pièces réglementaires aux habitants (règlement écrit, plans de zonage, orientations d'aménagement et de programmation).

Des registres sont par ailleurs disponibles en mairies et au siège de la communauté de communes pour recueillir les remarques des habitants. Les documents du projet sont consultables en mairie et au siège de la communauté de communes au fur et à mesure de l'avancée du projet. Ils sont également téléchargeables sur le site de la communauté de communes.

Plus de renseignements sur www.cc-sundgau.fr > rubrique Vivre et habiter / Urbanisme